

1188 Gimel, le 17 novembre 2014

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 8-2014
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 30 octobre 2014

« Demande d'un crédit complémentaire au budget 2014 »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
REYMOND Philippe
BUSSARD Alain
MESSIEUX Cyril
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à trois reprises soit :

- Le 4 novembre 2014 pour l'étude du préavis et la rédaction des questions,
- le 11 novembre 2014, pour les réponses de la Municipalité en présence de celle-ci incorpore et de Mme Pascale Ducret, Boursière communale, que nous remercions pour leur collaboration,
- et le 17 novembre 2014 pour l'élaboration du présent rapport.

Cette demande de crédit complémentaire sert à financer le renouvellement et l'amélioration du parc informatique Communal.

Nous relevons la transparence de notre exécutif sur un montant pour lequel la Municipalité a toute compétence, plafonné, pour rappel à SFr. 150'000.-

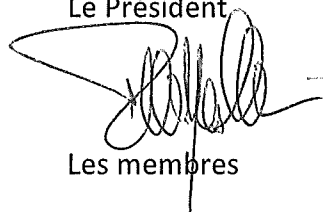
La commission a eu à disposition tous les éléments contractuels et n'a aucune objection à formuler sur le choix de cet objet.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le crédit complémentaire au budget 2014 tel que présenté, soit :

D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire sur le budget 2014 de SFr. **119'365.00**

Le Président



Les membres

Le rapporteur

